

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

### REUNION DU 24 novembre 2025 – PROCES-VERBAL

Étaient présents :

- M. Jean-Louis CANOVA, conseiller départemental de la Meuse, Président du CLIS,
- M. Denis STOLF, personnalité qualifiée, vice-président,
- M. Jean-Michel GUYOT, maire de Ligny en Barrois,
- M. Louis LODE, commune d'Horville en Ornois,
- Mme Claire PEUREUX-VALANT, commune de Paroy sur Saulx,
- M. Michel PELTIER, CGC,
- Mme Juliette GEOFFROY, CEDRA,
- M. Jean-Marie HANOTEL, suppléant de Mme FRANÇOIS, Burestop 55,
- M. Christophe SIMON, représentant M. le Préfet de la Meuse,
- M. Patrice TORRES et Mme Pauline FOURNIER, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, Mme Laetitia FAUGIERES (en visio) et Mme Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Étaient représentés :

- Mme Danielle COMBE, conseillère départementale de la Meuse, vice-présidente,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller départemental de la Haute-Marne, trésorier,
- Mme Sylvie ROCHON, conseillère départementale de la Meuse,
- M. Damien THIERIOT, conseiller départemental de la Haute-Marne,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Yves THERIN, MEDEF,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA.

Étaient excusés :

- M. Franck MENONVILLE, sénateur de la Meuse,
- M. Philippe MANGIN, conseiller régional Grand Est,
- M. Benoît DEJAIFFE, conseiller départemental de la Meuse,
- M. Franck RAIMBAULT, conseiller départemental de la Haute-Marne,
- M. Didier GROSJEAN, maire de Montiers sur Saulx,
- M. Jean-Pierre MALASPINA, commune de Poissons,
- M. Jean-François MARECHAL, maire de Saudron,

- M. Yannick RICHARD, maire d'Osne le Val,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, CFTC,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. Mathieu RIQUART, ASN.

Était invité :

- M. Robert FERNBACH, président de la commission « Risques ».

### 1) Approbation du PV du CA du 22 septembre 2025

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 22 septembre 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés, moins 3 abstentions (Mme GEOFFROY, MM. HANOTEL et FLEURY).

### 2) Projet d'avis sur le dossier de DAC

M. CANOVA lit en préambule le courrier qu'il a adressé au préfet de la Meuse, par lequel il lui demande de reculer la date limite de remise des avis sur le dossier de DAC. La date fixée est le 6 décembre, alors que l'avis de l'ASNR résultant de l'instruction du dossier (qui alimente les réflexions des organismes consultés) ne sera publié, au mieux, que le 4 décembre, après sa présentation devant l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques. Le CLIS souhaite qu'un délai de 2 mois à compter de la publication de l'ASNR soit accordé.

Le projet d'avis présenté (ci-joint) fait l'objet de quelques corrections. Il est décidé d'y joindre le courrier évoqué ci-dessus. Lorsqu'il sera soumis aux membres de l'AG du 2 décembre, il sera proposé trois options : rendre un avis favorable, rendre un avis défavorable, ou estimer qu'il n'est pas possible de rendre un avis.

### 3) Projet de Lettre du CLIS

M. JAQUET présente le projet de Lettre, dont la parution est prévue avant la fin de l'année. Il porte sur l'avis du CLIS sur le dossier de DAC, qui s'appuie sur les principales recommandations faites par l'ASNR dans son projet d'avis. Des suggestions de titre sont attendues.

Le projet est adopté et sera complété après l'AG du 2 décembre, pour tenir compte de la décision qui sera adoptée à cette occasion.

#### 4) Point sur les expertises

M. FERNBACH signale que l'IEER a complété comme convenu son rapport préliminaire, en ajoutant notamment un chapitre récapitulatif des recommandations faites en 2011 et les réponses trouvées dans la DAC. Des observations ont toutefois été transmises à M. MAKHIJANI, demandant également une rédaction plus accessible, et proposant un nouveau délai si besoin.

En réponse, M. MAKHIJANI a estimé qu'il n'était pas nécessaire de prolonger la durée de la mission et annoncé qu'il remettrait le rapport final avant la fin du mois de novembre. Ce rapport fera l'objet d'une présentation en AG début 2026, par l'une des membres, française, de l'équipe.

M. FERNBACH fait le point sur la mission de M. NIEMEYER, concernant l'analyse des scénarios d'intrusion humaine involontaire dans le stockage après fermeture présentés dans la DAC.

Le rapport final, en version allemande, a été transmis début novembre (à la demande de Mme PEUREUX-VALANT et de M. TORRES, il leur sera adressé sous cette forme) et est en cours de traduction. La version française devrait être disponible en fin de semaine et sera diffusée aux membres du CLIS, avant sa présentation lors de l'AG du 2 décembre.

#### 5) Questions diverses

- M. CANOVA rappelle que les mandats de vice-présidents de Mme COMBE et de M. STOLF arrivent à leur terme en décembre, ainsi que le mandat de trésorier de M. OLLIVIER. La désignation des deux vice-présidents et du trésorier sera à l'ordre du jour du premier CA de 2026.

- M. CANOVA fait part de la déclaration d'intention de l'ANDRA dans le cadre de la demande de prolongation de la durée d'exploitation du laboratoire pour 20 ans, soit jusqu'en 2050. Le document reçu du préfet de la Meuse, précisant la procédure à venir, sera transmis aux membres du CA. Les communes du périmètre du laboratoire en ont été également destinataires.

- M. CANOVA indique que l'ASNR sollicite le CLIS, au même titre que les CLI, pour désigner un correspondant pour la surveillance radiologique de l'environnement. Le courrier de l'ASNR présente l'objectif de la démarche et les missions de ce correspondant. Il sera diffusé aux membres du CA qui pourront faire acte de candidature. M. FERNBACH constate que les missions d'un tel correspondant demandent une grande disponibilité.

- M. JAQUET signale que le débat public sur le prochain Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs est toujours en cours jusqu'à la mi-février, avec notamment deux réunions en visio consacrées au projet de stockage, l'une le 25 novembre sur la phase industrielle pilote (au cours de laquelle il présentera les recommandations du CLIS), l'autre le 9 décembre sur la réversibilité. Par ailleurs, la rédaction d'un cahier d'acteur du CLIS avait été évoquée mais aucun groupe de travail n'a été mis en place. M. FERNBACH propose que la commission « Risques » se charge de son élaboration. Une réunion sera organisée courant décembre pour y travailler.

- M. TORRES relaie la proposition de la CNE de venir présenter devant le CLIS son rapport 2025 et son avis sur le dossier de DAC le 12 janvier 2026. Pour M. CANOVA, il ne sera pas possible d'organiser une AG à cette date. Il faudra programmer la réunion à une date ultérieure, éventuellement en février.

- M. JAQUET informe les membres du CA que toutes les dotations 2025 (Etat, EDF, ORANO et CEA) ont été versées.

A Bure, le 18/05/2026

Le Président,

Jean-Louis CANOVA

